ARTICLE D'OPINION

Par Mami Mizutori,
Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour la réduction des risques de catastrophe et chef de l'UNDRR

Les arguments économiques en faveur du commerce, de la réduction des risques et de la résilience

En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, le programme mondial visant à réduire les pertes en cas de catastrophe, et ils ont fait de la réduction des pertes économiques l'un des sept objectifs mondiaux du Cadre à atteindre d'ici à 2030.

Un autre de ces objectifs consiste à renforcer la coopération internationale en faveur des pays en développement afin d'aider ces derniers à réduire leurs pertes en cas de catastrophe.

En ces temps de crise mondiale et de risque systémique, la reprise du commerce après une catastrophe est souvent essentielle pour un redressement durable et à long terme. L'OMC a été appelée à examiner les dimensions commerciales de plusieurs crises. Les préférences commerciales accordées au Népal après le séisme de 2015 et les préférences tarifaires accordées au Pakistan pour l'aider à se redresser après les inondations de 2010 en sont des exemples.

Au lendemain de la dévastation causée par la saison des ouragans dans l'Atlantique en 2017, la Dominique et d'autres États des Caraïbes ont fait une déclaration à la onzième Conférence ministérielle de l'OMC affirmant la nécessité d'accorder une attention spéciale et une aide ciblée aux petites économies vulnérables. Ces pays ont dit que l'Aide pour le commerce, le commerce et le transfert de technologie, la facilitation des échanges, le financement du commerce et l'aide au développement constituaient des priorités qui devaient faire l'objet d'une attention spéciale de la part de l'OMC.

Récemment, l'OMC a beaucoup œuvré pour mettre en évidence les liens entre la résilience économique des pays exposés aux catastrophes, le commerce et la coopération internationale, et ses Membres ont fait preuve de bonne volonté pour résoudre les problèmes que les catastrophes peuvent causer pour le commerce et le développement des Membres.

Tout cela est conforme à l'esprit de l'Objectif de développement durable 17 des Nations Unies, qui souligne qu'il est important de continuer à œuvrer en faveur d'un système commercial multilatéral juste, équitable, inclusif, transparent, non discriminatoire et fondé sur des règles.

Qu'ils soient fondés sur des risques naturels, d'origine humaine, biologiques, environnementaux ou technologiques, les choix en matière de politique financière et commerciale qui seront faits au cours des prochaines années façonneront notre résilience face aux catastrophes pour les décennies à venir.

Des politiques appropriées peuvent stimuler l'offre et la demande et rétablir le commerce après une catastrophe, alors que des mesures inappropriées peuvent compromettre la reprise et avoir une incidence désastreuse sur les initiatives de développement durable.

Fait encourageant, un dialogue s'installe. Disposant d'une marge de manœuvre budgétaire de plus en plus restreinte, les dirigeants politiques qui examinent le financement du développement à l'ère de la COVID-19 ont reconnu qu'il était utile d'investir dans la réduction anticipée du risque de catastrophe.

Il est nécessaire de concilier les demandes immédiates à court terme avec le renforcement de la résilience à long terme, tout en s'occupant du changement climatique et en garantissant la durabilité environnementale.

Cela s'accompagne d'un paysage réglementaire qui évolue rapidement, comme en témoigne l'entrée en vigueur de la taxonomie de l'Union européenne, le Règlement de l'UE sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) et les travaux connexes effectués par la Fondation des normes internationales d'information financière (IFRS) et par le Conseil des normes comptables pour la durabilité (SASB) sur les normes relatives au climat et à la durabilité.

Les organismes internationaux de normalisation travaillent sur ces normes et les responsables politiques et les dirigeants d'entreprises innovent en matière de développement de données et d'analyses sur les risques mondiaux.

Compte tenu de cette évolution rapide, les Membres de l'OMC ont manifesté leur volonté d'agir conformément à l'Accord de Marrakech et de faire en sorte que les initiatives commerciales et économiques soient orientées « vers le relèvement des niveaux de vie, la réalisation du plein emploi et d'un niveau élevé et toujours croissant du revenu réel et de la demande effective, et l'accroissement de la production et du commerce de marchandises et de services, tout en permettant l'utilisation optimale des ressources mondiales conformément à l'objectif de développement durable, en vue à la fois de protéger et préserver l'environnement et de renforcer les moyens d'y parvenir d'une manière qui soit compatible avec leurs besoins et soucis respectifs à différents niveaux de développement économique » (préambule de l'Accord de Marrakech instituant l'Organisation mondiale du commerce).

On constate une tendance positive à passer d'une approche réactive à une approche donnant priorité à la prévention à mesure que les Membres de l'OMC améliorent leur compréhension de la nature systémique du risque. Toutefois, malgré ces avancées, il y a encore du travail pour obtenir un système commercial à l'épreuve du futur qui permette et renforce la résilience et le développement durable.

Nous devons faire de la durabilité et de la résilience une condition préalable à chaque décision en matière de commerce et d'investissement. Pour ce faire, nous devons améliorer notre manière de surveiller et de gérer le risque systémique.

Seul ce qui est mesuré peut être géré. Nous devons améliorer notre compréhension de la situation en matière de risques, qui est complexe et changeante, ainsi que de ses effets socioéconomiques et élaborer des définitions, des normes et des outils plus cohérents pour évaluer et gérer les risques.

Cela nécessite une coopération internationale et un soutien politique pour intégrer la résilience face aux catastrophes dans la politique commerciale et la lier explicitement à la réduction des risques de catastrophe, à l'adaptation au changement climatique, à la protection de l'environnement et à la durabilité à long terme.

Un leadership audacieux est nécessaire. Il n'y a pas de temps à perdre en ces temps d'urgence climatique et de pandémies.